

## QUAND ET COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT?

La période d'inscription pour les nouveaux élèves au préscolaire, au primaire et au secondaire pour l'année scolaire 2014-2015 se déroulera **les jours de semaine entre le 3 et le 14 février 2014.**

### POUR INSCRIRE SON ENFANT À LA MATERNELLE

L'enfant devra avoir **5 ans au 30 septembre 2014.**

- **Présentez-vous à l'école de votre secteur** les jours de semaine aux dates indiquées.
- Communiquez avec l'école pour connaître les modalités d'inscription (rendez-vous, horaire, etc.).

### POUR INSCRIRE UN NOUVEL ÉLÈVE

Tout élève qui fréquentera pour la première fois une école de la CSMV.

- Vous devez vous adresser à l'école **primaire ou secondaire** de votre secteur dès le 3 février 2014.
- Documents à fournir : le dernier bulletin de l'élève et l'original de son certificat de naissance.

### RÉINSCRIPTION EN LIGNE POUR LES ÉLÈVES QUI FRÉQUENTENT DÉJÀ UNE DE NOS ÉCOLES PRIMAIRES : DU 10 FÉVRIER AU 14 MARS 2014

Les parents inscrits au Portail Édu-groupe seront avisés par courriel de la période de réinscription. Ils n'auront qu'à remplir le formulaire sur le Portail et le retourner en ligne. Les parents sans adresse courriel pourront procéder à la réinscription en remplissant le formulaire que l'élève apportera à la maison **entre le 24 et le 28 mars 2014.**

### RÉINSCRIPTION AU SECONDAIRE ET PASSAGE DU PRIMAIRE AU SECONDAIRE : DU 24 AU 28 MARS 2014

Pour les élèves qui sont déjà au secondaire et ceux qui passeront du primaire au secondaire, l'inscription ou la réinscription se feront à l'aide d'un formulaire papier que les élèves rapporteront à la maison **entre le 24 et le 28 mars 2014.** Le formulaire devra être rempli et retourné à l'école dans les meilleurs délais.

### PRÉSCOLAIRE 4 ANS : LE PROGRAMME PASSE-PARTOUT

- Offert aux enfants âgés de **4 ans au 30 septembre 2014.**
- Le programme permet aux parents et aux enfants de se préparer à faire le grand saut à l'école de façon harmonieuse!
- Inscriptions à partir du 31 mars 2014, à l'école de votre secteur.



### MATERNELLE 4 ANS

La maternelle 4 ans à temps plein sera offerte pour les élèves du territoire de l'école Lionel-Groulx et possiblement pour d'autres écoles. Les détails pour les inscriptions seront publiés sur le site Internet de la CSMV et dans les écoles concernées.

### SERVICE ÉDUCATIF OFFERT AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS DE 4 ANS

La CSMV offre de l'enseignement aux enfants de 4 ans qui ont des besoins particuliers en raison d'un handicap évalué et reconnu par du personnel qualifié.

- Selon le handicap, ce service est offert en demi-journées en école ordinaire ou à temps complet en école spécialisée. Le transport de l'enfant est assuré par la Commission scolaire.
- Pour tout savoir, consultez notre site Internet ou contactez l'école de votre secteur.



## LE NOUVEAU SECONDAIRE

### PROJETS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS AU SECONDAIRE : ENCORE QUELQUES PLACES

Quelques places peuvent être disponibles dans les projets suivants : concentrations sportives (**Multisports, Soccer, Volleyball, Basketball**) à l'école Gérard-Filion; concentration **Langues, culture et communication** à l'école Saint-Jean-Baptiste; concentration **Cordes** à l'école Saint-Edmond; concentration **Globe-trotteur** à l'école Antoine-Brossard; concentrations **Danse, Art dramatique et Musique-études Jazz-Pop** à l'école André-Laurendeau; **pédagogie innovatrice** à l'école de l'Agora.

Renseignez-vous auprès de l'école secondaire qui offre le projet qui vous intéresse. Pour plus d'information sur les écoles secondaires : [www.csmv.qc.ca/secondaire](http://www.csmv.qc.ca/secondaire).

### IMPORTANT

- Pour **choisir une école primaire ou secondaire autre que celle de votre secteur (au programme régulier)**, vous devez remplir une demande et la transmettre à votre école de secteur au plus tard le 31 mars 2014.
- Au moment de l'inscription, n'oubliez pas d'inscrire votre enfant au **service de dîneur** ou au **service de garde** de votre école!

## CHOISIR UNE ÉCOLE PRIMAIRE SUR MESURE

### CHOISIR UNE ÉCOLE À VOCATION PARTICULIÈRE

#### École Félix-Leclerc

École à vocation musicale qui offre l'initiation à la culture musicale et à divers instruments, de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année. Programme reconnu par le MELS. Transport scolaire disponible pour tous les élèves du territoire. Longueuil • 450 651-7768 • <http://felix-leclerc.ecoles.csmv.qc.ca/>

#### École internationale primaire de Greenfield Park

Reconnue par le Baccalauréat International (IB), cette école se concentre sur le développement complet de l'élève et de ses capacités pour la recherche et la découverte, en classe comme dans sa vie quotidienne. De la 1<sup>re</sup> à 6<sup>e</sup> année. Greenfield Park • 450 672-0042 • <http://www.gpi.rsb.qc.ca>

### OU UNE ÉCOLE INNOVATRICE À PÉDAGOGIE ALTERNATIVE

#### École Tourterelle

Cette école mise sur l'apprentissage personnalisé, la pédagogie par projets, la participation des parents et la formation philosophique. Elle favorise le plaisir d'apprendre, l'autonomie, la vie démocratique, la philosophie et la coéducation. Préscolaire et primaire. Brossard • 450 678-9850 • <http://educ.csmv.qc.ca/tourterelle>

#### École des Petits-Explorateurs

L'école propose une avenue engagée, cohérente, centrée sur l'élève. Elle prépare l'élève à relever les défis d'un monde changeant, l'outil pour qu'il participe au monde de demain. Ses valeurs : autonomie et interdépendance, liberté et responsabilisation, engagement et démocratie. Préscolaire et primaire. Longueuil • 450 616-8035 • [http://educ.csmv.qc.ca/petits\\_explorateurs](http://educ.csmv.qc.ca/petits_explorateurs)

#### École des Quatre-Saisons

Cette école innovatrice propose des apprentissages centrés sur les élèves et sur leurs motivations, notamment grâce à la pédagogie par projets, la philosophie pour enfants, la coopération et plus encore. Préscolaire et primaire. Saint-Hubert • 450 678-2383 • [http://educ.csmv.qc.ca/desquatre\\_saisons](http://educ.csmv.qc.ca/desquatre_saisons)

### Territoire prioritaire

### Soirée d'information Préinscription

### Demande d'admission

### Renseignements

La mission de ces écoles est d'offrir un projet particulier de formation à tous les élèves de la Commission scolaire inscrits et sélectionnés à cette fin.

Territoire de la CSMV

23 janvier  
19 h  
(non-obligatoire)

Acheminer la demande  
d'admission par la poste  
avant le 31 janvier

Examens de sélection :  
matières scolaires et  
musique le 1<sup>er</sup> février,  
de 10 h à 12 h

Territoire de la CSMV

Le processus d'inscription se déroule **au mois de novembre.**  
Pour plus d'information, communiquez directement avec l'école  
ou consultez son site Internet au [www.gpi.rsb.qc.ca](http://www.gpi.rsb.qc.ca).

Les écoles innovatrices sont des écoles de secteur qui offrent les services réguliers prévus au régime pédagogique mais à partir d'une pédagogie différente.

Brossard,  
Saint-Lambert,  
arr. de Greenfield Park

22 janvier  
18 h 45

Formulaire d'admission à  
remplir avant le 22 janvier,  
disponible sur le site  
Internet de l'école  
  
Entrevues :  
Semaine du 27 janvier

Formation pour parents,  
début mai

Arr. du Vieux-Longueuil

23 janvier  
18 h 30  
  
Portes ouvertes :  
Semaine du 30 janvier

Date limite :  
31 janvier

Formation aux parents :  
samedi 8 février,  
de 9 h à 16 h

Arr. de Saint-Hubert et  
partie Lemoyne de  
l'arr. du Vieux-Longueuil

21 janvier  
19 h  
(obligatoire)

Au plus tard le 7 février,  
à 12 h

## LES DOCUMENTS D'IDENTITÉ REQUIS POUR UNE NOUVELLE INSCRIPTION

### POUR L'ÉLÈVE NÉ AU QUÉBEC

- L'original du certificat de naissance GRAND FORMAT (comportant le nom des parents) émis par la Direction de l'état civil.
- Pour se procurer ce document :  
– Direction de l'état civil, 514 864-3900;  
– Services Québec, 514 644-4545 ou 125, boul. Sainte-Foy à Longueuil.

### POUR L'ÉLÈVE NÉ AILLEURS AU CANADA

- L'original du certificat de naissance, portant le nom des parents.

### POUR L'ÉLÈVE NÉ À L'EXTÉRIEUR DU CANADA

- L'original des documents émis par Citoyenneté et Immigration Canada et par Immigration Québec, pour l'élève et pour ses parents.
- Certificat de citoyenneté canadienne, s'il y a lieu.

### PREUVE DE RÉSIDENCE

- L'école pourra exiger des parents une preuve de résidence (compte d'électricité, de téléphone, de taxe, etc.).

## www.csmv.qc.ca

### POUR TOUT SAVOIR SUR...

- le préscolaire, le primaire, le secondaire;
- la Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves;
- et pour trouver beaucoup de réponses à vos autres questions!

### POUR TROUVER VOTRE ÉCOLE DE SECTEUR

En un clic, un outil de recherche vous permet de repérer rapidement l'école primaire ou secondaire de votre enfant.

